

LE MOT DU MAIRE



Chères Vissoises
Chers Vissois,

Avec plaisir, je m'adresse à vous par l'intermédiaire de cet éditorial, pour vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2013 !

Fidèle à sa trame habituelle, je débiterai par la rétrospective de la climatologie de l'année écoulée.

Dès le 3 janvier 2012, les premières neiges de l'hiver s'abattent sur la région et perdurent avec de fortes gelées jusqu'au mois de février.

Après la neige, le Douaisis subit les inondations au mois de mars et début novembre, c'est tout le littoral qui est sous les eaux.

Nous retiendrons une pluviométrie exceptionnelle et une situation catastrophique sur le littoral, provoquant de nombreux dégâts aux habitations et des pertes de récoltes importantes.

Sur le plan international, M. Barack OBAMA est réélu président des Etats-Unis d'Amérique.

Pour notre pays, M. François HOLLANDE est élu Président de la République.

Dans notre circonscription, M. Jean-Jacques COTTEL est notre nouveau député.

Plus proche de nous, deux évènements majeurs resteront dans nos mémoires, l'un plus positif que l'autre : la belle naissance du Louvre-Lens et la fermeture définitive de la base aérienne 103 de Cambrai-Epinoy.

Pour notre commune, 2012 fut une année exceptionnellement riche en réalisations d'importants projets : le parc éolien des plaines de l'Artois, le monument aux morts, le calvaire, la rénovation de l'intérieur de la mairie. Mais également une année dynamique dans le domaine social et éducatif, par la création de deux groupes supplémentaires au centre de loisirs : un pour les adolescents et l'autre pour les plus petits.

J'ajouterai également, la richesse des activités développées au sein de la bibliothèque avec l'aide précieuse des bénévoles que je remercie vivement.

Pour 2013, à nouveau, dans un contexte toujours marqué par la crise, la priorité principale de notre futur budget sera de préserver la capacité d'autofinancement de la commune.

L'objectif est en effet de garantir à la fois les services que vous attendez et le financement nécessaires des dépenses d'équipements, sans augmenter les taux communaux des impôts locaux.

A notre commune, ses entreprises, ses commerces, ses associations et tous ses habitants, je souhaite une excellente année 2013.

CHRISTIAN THIEVET



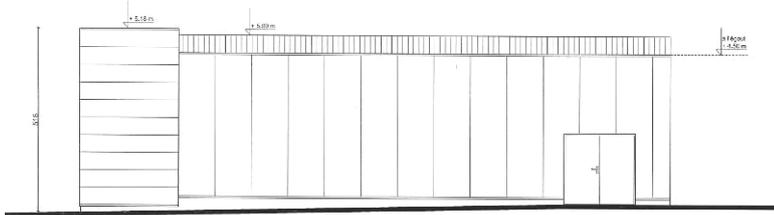
SOMMAIRE



LES PROJETS.....	P 4
LE BUDGET.....	P 5
LES REALISATIONS	P 7
L'EAU	P 15
L'ECOLE	P 17
LE CENTRE DE LOISIRS	P 19
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	P 22
LA GENDARMERIE.....	P 23
VIE PRATIQUE	P 26
LES INFORMATIONS GENERALES.....	P 32
DES VISSOIS A L'HONNEUR	P 37
LES REMERCIEMENTS – FELICITATIONS	P 38
LES NAISSANCES – MARIAGES — BIENVENUE - DECES	P 39
LA PAGE HISTORIQUE	P 41
LES COMMEMORATIONS.....	P 47
LES REUSSITES	P 49
LE CALENDRIER DES FETES 2013	P 59
A NOTER	P 61

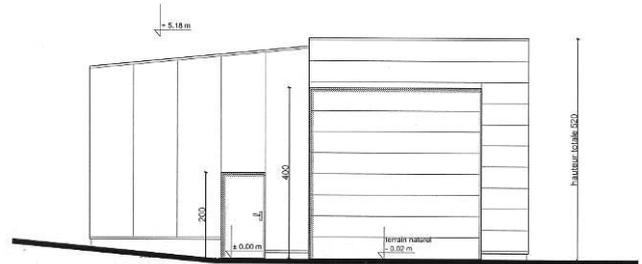
LES PROJETS

◆ Création d'un garage technique à côté de la salle polyvalente



FACADE LE LONG DE L'EGLISE

Ce garage permettra d'entreposer l'ensemble du matériel communal à proximité des principaux bâtiments communaux.



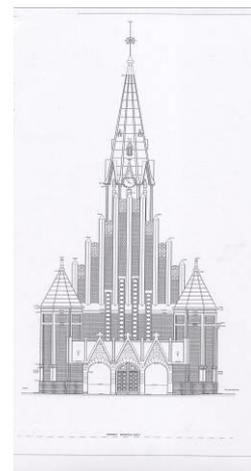
FACADE RUE DU 19 MARS 1962

*Préparation pour l'implantation du futur garage technique :
Dessouchage et déplacement du poteau électrique
Pose d'un nouveau poteau électrique par ERDF*



◆ Eglise

Suite à l'étude réalisée par Monsieur Eric BARIOL, architecte, le travail actuel porte sur la consultation des différents partenaires, Département, Région, Fondation du Patrimoine, pour la constitution des dossiers de demande de subventions indispensables au vu de l'importance des travaux rendus nécessaires. Un phasage des travaux est envisagé.



◆ Amélioration de la sécurité routière

Etude pour la pose d'un panneau radar pédagogique sur le CD 939

LES FINANCES

Une commune en bon équilibre ...

Dans un monde où règnent le dérèglement et les abus, la municipalité de Vis en Artois s'attache depuis des années à gérer la commune en bon équilibre.

La gestion courante est réalisée sur la base d'un budget raisonnable. Les dépenses d'investissement et les projets sont établis progressivement, en fonction de nos capacités financières.

En comparaison, avec les dépenses des collectivités en France qui ont progressé de 64% en onze ans (de 2000 à 2011) à Vis en Artois les charges ont évolué sur la même période de 30%.

Ce différentiel de moitié par rapport au national est essentiellement dû à la maîtrise des coûts de fonctionnement et à l'allègement des charges d'emprunts. Ainsi la commune ne s'est pas endettée.

Pour couvrir ses dépenses, la commune a développé des revenus complémentaires (locations immobilières ...)

De plus le nombre d'habitants a également progressé avec sagesse (27% en onze ans).

Nous l'avons souhaité en adéquation avec les équipements pour ne pas dénaturer notre qualité de vie.

Chaque habitant a vu sa participation aux dépenses de fonctionnement baisser de 2,5 % sur la même période.

Avec la même logique, les investissements de la commune approchent 1 million d'euros sur onze ans.

Ils sont allégés de 22% suite à l'obtention de subventions.

Ces dossiers sont de plus en plus lourds et complexes à instruire et nécessitent une mobilisation importante de l'équipe municipale, élus et employées.

A noter que l'installation des éoliennes sur notre territoire a apporté une retombée financière conséquente pour la commune (35 000,00 euros).

Les investissements sont très divers.

Ils vont de la cloche de l'église, l'aménagement de la salle des fêtes (matériel, sécurité, mobilier...), les locaux de la poste, le cimetière, en passant par l'éclairage public, le monument aux morts et l'entretien de la voirie ; sans que cette liste soit exhaustive.



L'avenir n'est pas dépourvu de projets....

Le garage municipal va voir le jour en 2013 avec une extension de remise attenante à la salle des fêtes. Les dossiers de subventions sont bouclés.

Un projet pour la rénovation de l'église est aussi en action. Le budget de près d'1,5 million d'euros prend corps.

Trois instances sont sollicitées pour les subventions qui nous laissent espérer une prise en charge à 50% par la région, le département et la fondation du patrimoine. Sans aucun doute, l'investissement fera l'objet d'un programme pluriannuel.

Malgré notre bonne capacité d'autofinancement, quand cela est nécessaire, le financement externe est assuré par des emprunts à taux fixe.

La municipalité a toujours privilégié la sécurité et n'a jamais souscrit d'emprunt à taux variables («emprunts toxiques »)



La gestion de l'eau

Comme vous le savez, nous assurons nous-mêmes la gestion de l'eau pour notre commune.

Les pressions externes, pour qu'une société reprenne la gestion, sont de plus en plus importantes. Des entreprises de taille nationale souhaitent absorber des structures locales telles que la notre.

Nous avons une gestion saine, un captage et un réseau régulièrement entretenu qui serait susceptible de leur apporter une complémentarité.

Nous sommes soumis à des analyses sanitaires de plus en plus nombreuses et exigeantes pour la qualité de l'eau. Notre coût de gestion a été fort impacté mais toujours équilibré.

Nous avons aujourd'hui un service autonome avec des charges maîtrisées (le prix de l'eau est à 1,10€ le m³ hors les taxes).

L'avenir est incertain. Nous sommes attentifs aux exigences et apportons toutes les réponses sanitaires nécessaires.

Nous avons la volonté de maintenir notre autonomie, renforcée par le fait que de très grandes villes quittent ces grosses structures de gestion d'eau à cause d'un coût élevé dont vous avez peut-être entendu parler.

LES REALISATIONS

◆ LA SECURITE

➤ Passages piétons



Renforcement de la signalisation verticale par la pose de panneaux à chaque passage piéton

◆ MATERIELS ET EQUIPEMENTS

➤ Connexion internet aux écoles



➤ Achat de meubles de rangement



➤ Banc public à la sortie des écoles

◆ LES BATIMENTS

➤ Rénovation de la Mairie

L'intérieur de la Mairie a été entièrement rénové. Les travaux ont porté sur l'isolation des murs et plafonds, l'installation électrique, l'aménagement des bureaux et la décoration.



Casse des anciens plâtres



Pose des nouveaux plâtres avec isolation



Décoration des murs et plafonds



Percement d'une porte pour la réalisation d'un nouveau bureau



◆ TRAVAUX DE VOIRIE

De nombreuses réfections en enrobé ont été réalisées dans les différentes rues de la commune



Ainsi que le remplacement de bordures de fil d'eau

◆ ESPACES VERTS

Le nouveau tracteur a pris « son service » particulièrement pour les tontes



Il est maintenant équipé d'une remorque avec une cuve pour l'arrosage des jardinières et parterres.



◆ LE MONUMENT AUX MORTS

Le monument a été complètement démonté et reconstruit après avoir réalisé de nouvelles fondations. Son emplacement a été légèrement modifié afin de permettre un passage sécurisé à l'arrière pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.



Dépose de la statue du « Poilu »



Nouvelle implantation et coulage de la fondation



Repose des pierres



Hydrosablage des pierres



« Le Poilu » a traversé les rues de la commune après sa restauration, avant de rejoindre son emplacement



Elévation et repose de la statue du « poilu »



Pavage du parvis du monument en pierre naturelle et pose d'un éclairage incorporé au sol.



Après plusieurs semaines de travaux, notre monument aux morts a retrouvé sa place et sa quiétude....



La nuit, l'éclairage met en valeur la statue du poilu qui est en marbre blanc du boulonnais.

◆ LE CALVAIRE

Le mauvais état du calvaire a nécessité sa démolition totale



Terrassement et réalisation des abords

Repose de la croix ...



Le nouveau calvaire avec son parvis comportant un banc public et un éclairage au sol.



◆ LE COLUMBARIUM



Terrassement



implantation, coffrage des massifs



Création des cheminements piétons



le pavage



La dernière phase de travaux du columbarium consistait à l'aménagement des abords :

↳ *Pavage autour du columbarium et des liaisons piétonnes, des divers équipements (jardin du souvenir, espace fleuri, bancs)*

↳ *Pour un développement futur, deux bases de fondations ont été réalisées pour la construction de deux blocs supplémentaires.*

◆ LE PARC EOLIEN

Après plus de 5 années d'étude et de négociation, le parc éolien des Plaines de l'Artois est inauguré le 5 octobre 2012.

Il est composé de 18 éoliennes de 76,5 m, 6 sur Vis en Artois et 12 sur Hendecourt les Cagnicourt.

Premier parc éolien sur le territoire d'Osartis.

Le parc éolien des Plaines de l'Artois peut alimenter l'équivalent de 11000 foyers.



D'importantes fondations supportent les machines.

Construction de l'éolienne à l'aide d'une impressionnante grue.

Aménagement et réalisation des chemins d'accès pris totalement en charge par la société WEB WINDENERGIE



Il faisait beaucoup de vent le jour de l'inauguration ...

La direction de WEB WINDENERGIE, entreprise Autrichienne et les Maires d'Hendecourt les Cagnicourt et Vis en Artois sur les marches d'une éolienne



Discours inauguraux sous le chapiteau dressé au pied de l'éolienne.

De gauche à droite

- ◆ M. Pierre Georget, Conseiller Régional, Président d'Osartis, Maire de Vitry
- ◆ M. Christian THIEVET, Maire de Vis en Artois, Vice-président d'Osartis.
- ◆ M. Denis Sénéchal, Maire d'Hendecourt les Cagnicourt
- ◆ Mme Emeline BECK
- ◆ M. SRYSKA, directeur financier de WEB WINDENERGIE,
- ◆ M. Jean Jacques COTTEL, Député



L'EAU

◆ LE RESEAU

Notre gestion de l'eau est une régie communale.
La gestion communale permet de maîtriser le prix de l'eau.



Les fortes gelées du début d'année ont provoquées de nombreuses ruptures de canalisations.

Le long du CD 939, les fuites ont du être détectées la nuit, le bruit du trafic routier étant réduit.



➤ Bien que l'eau soit de bonne qualité, pour des raisons de sécurité renforcées, l'ARS, (l'Agence Régionale de la Santé) nous a demandé d'augmenter le taux de chlore.

➤ Pour toute information complémentaire sur les Perchlorates dans l'eau, vous pouvez consulter le site de l'ARS

www.ars.nordpasdecalsais.sante.fr ou au 03.60.01.92.62

La préfecture a ouvert une boîte fonctionnelle

pref-ion-perchlorates@pas-de-calais.gouv.fr

Toutes anomalies, fuites d'eau, sont à signaler rapidement en Mairie
☎ 03.21.48.18.60

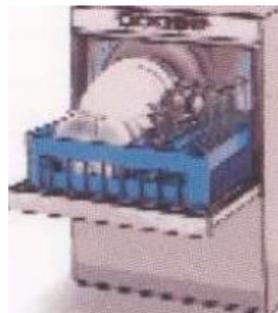
Daniel LADRIERE, adjoint aux travaux assure régulièrement la programmation et le suivi des travaux

◆ COMMENT ECONOMISER L'EAU ?

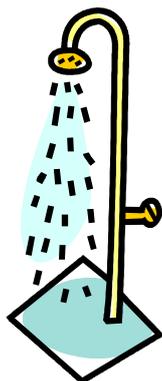
Nous consommons en moyenne **120 litres d'eau** par jour et par personne, soit l'équivalent d'une baignoire remplie.



Chasse d'eau
3 à 12 l



Lave vaisselle
10 à 18 l



Douche
20 à 60 l



Lave linge
40 à 90 l



Baignoire
120 à 150 l

◆ QUELQUES CONSEILS POUR ECONOMISER L'EAU

- ◆ Maintenez le robinet fermé quand vous vous brossez les dents ou lavez la vaisselle...
- ◆ Utilisez des petits équipements, comme un économiseur d'eau (entre 2 et 4 € à l'achat). Placés sur les robinets, ils réduisent le débit tout en gardant la même pression d'eau
- ◆ Pour votre douche (mieux qu'un bain !) : équipez-vous d'un robinet de douche thermostatique ou équipez-vous d'un réducteur de débit pour un pommeau classique
- ◆ Pour votre chasse d'eau, équipez-vous d'un dispositif à double commande
- ◆ Pour l'achat d'électroménager (lave-linge et lave-vaisselle), vérifiez bien qu'une étiquette "énergie" figure sur l'appareil. Celle-ci indique sa consommation moyenne.
- ◆ Préférez le soir pour l'arrosage des plantes : la nuit favorise le maintien de l'humidité dans les sols
- ◆ Dans le jardin, utilisez l'eau de pluie pour l'arrosage

LES ECOLES

Bilan de l'année scolaire du R.P.I,
Information de Monsieur J.P. LEFEBVRE,
Directeur du R.P.I. SENSEE-COJEUL



Cette année qui se termine, nous a permis de fêter le 30^{ème} anniversaire du RPI. En effet celui-ci a été créé en 1982 par Madame FOURNIES, Messieurs ROUSSELLE, LABOUR et BOUCRY. Il fut étendu aux communes de Vis-en-Artois et d'Hamblain-Les-Près.

Notre RPI se porte bien grâce à la vitalité de ses communes dont la population ne cesse de s'accroître. Nos effectifs ont pratiquement triplé en près de 20 ans. Aujourd'hui, nous espérons une ouverture puisqu' il ne nous est plus possible d'accueillir les enfants de 2 ans ; en effet les classes sont complètes avec les 3, 4 et 5 ans.

Pour un meilleur suivi pédagogique toutes les écoles ont été équipées d'un tableau numérique interactif en prélevant une partie du budget de fonctionnement des classes. Aujourd'hui, l'équipement pédagogique des différentes classes est aussi performant que celui des écoles de ville.

Pour ce qui est de la sécurité nous devons toujours être vigilants, le plan Vigipirate est toujours activé.

Pour ce qui est de la coopérative scolaire, cette année nous avons :

- Réalisé un calendrier du trentenaire du RPI.
- Effectué les photos de classe
- Organisé la fête des pères et mères
- Les élèves de Primaire se sont rendus à Terres en fête à Tilloy-les Mofflaine et à Enerlya (énergie renouvelable)
- Les élèves de maternelle ont assisté à plusieurs spectacles de marionnettes
- Un marché de Noël a été organisé à Hamblain-Les-Près et Vis-en-Artois organisé par chaque classe maternelle.
- Spectacle de Noël financé pour les primaires
- Une fête de fin d'année pour les primaires et une autre pour les maternelles
- Participation au concours de dessin de la société avicole de Cambrai et au concours annuel mis en place par les DDEN.

Un grand merci aux habitants du RPI pour leurs participations assidues et actives aux activités des coopératives scolaires qui permettent d'offrir des activités complémentaires à l'enseignement dans une totale gratuité.

Je serais reconnaissant aux personnes qui ont des enfants nés en 2010 et qui ne sont pas inscrits et aux nouveaux habitants des communes qui ont des enfants (même très jeunes) de prendre contact avec l'école de Boiry-Notre-Dame (03.21.24.87.84) le plus vite possible.

Rappel : Lors de l'inscription, vous munir du livret de famille, il sera nécessaire de remplir une demande de carte scolaire qui vous sera remise le jour de votre visite.

J'attire votre attention sur le fait que les inscriptions seront prises en considération si tous les documents demandés me sont transmis le jour de l'inscription.

Au nom des Coopérateurs, des Elèves, des Enseignants et du Personnel de l'école, je vous présente pour vous et vos familles, tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour 2013. Que cette année apporte à chacune et à chacun de vous la résolution de ses problèmes dans la joie.

◆ ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE



Lors du dernier Conseil d'Ecole le 08/01/2013, il a été décidé à l'unanimité de reporter le passage à 4 jours ½ en septembre 2014.

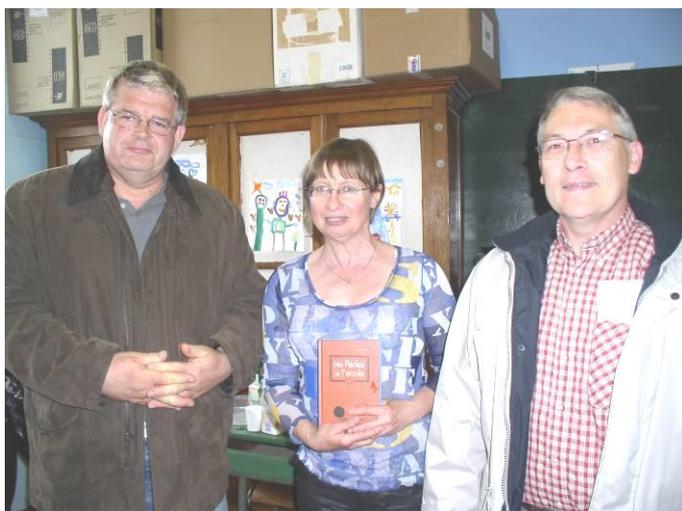
◆ QUELQUES RETROSPECTIVES DE CETTE ANNEE 2012



9 juin 2012
Fête de l'école à Hamblain
Danse des enfants



21 juin 2012
Départ en retraite de Madame DAMIENS



Exposition et vente des objets confectionnés par les enfants pour le marché de Noël le 11 décembre 2012



Spectacle de marionnettes le 11 décembre 2012
« Les vacances du Père Noël » offert par la
Coopérative scolaire de Vis et visite du Père Noël



LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs au mois de juillet a ouvert ses portes du 9 juillet au 03 août 2012 dans la salle polyvalente et les écoles.

Il propose une garderie et de nombreuses activités et sorties extérieures.

Cette année, suite à une demande des parents et au nombre d'enfants à inscrire, 2 nouveaux groupes, ont été créés pour répondre à cette demande, un groupe en petite section et un groupe d'adolescents de 13 ans à 17 ans.

75 enfants répartis en 5 groupes par tranche d'âge ont été sous la responsabilité de 6 animateurs diplômés ou stagiaires.

La directrice, Madame Isabelle HENON, accompagnée des animatrices et animateurs ont proposé de nombreuses activités, jeux, sorties et spectacles.

Les enfants ont été accueillis de 9 heures à 17 heures. Un service de garderie le matin et le soir et des repas préparés par les parents ont été pris le midi sur place.

La municipalité prend une part active au financement de l'AMI. Ce soutien intervient avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras, sous forme d'un Contrat Petite Enfance signé par la commune et qui sera bientôt renouvelé pour les 2 années à venir.



Juillet 2012

Cet été au programme pour les Bisounours/scoubidou

Piscine, Cinéma, les Clowns, Zoo, Parc des Cytises, Voyage dans les étoiles avec le planétarium, voyage à Bagatelle, Grands jeux, actions de prévention, spectacle de fin de centre.

Et pour les Pirates, Experts et Soda

Piscine, Tir à l'arc, bulle terrestre, Accrobranche, Inter-centre, Aqualud, Escrime, Grands jeux, action de prévention et voyage au parc Astérix,





« lavage auto » organisé par les ados afin de financer leur sortie « Piscine et Laser Game » à Arras



Belle animation avec les structures gonflables



La fête de fin de centre

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

« A petit pas » est un Relais Assistantes Maternelles intercommunale d'Osartis.

Le RAM a pour rôle d'informer et accompagner les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches.

Il offre aussi aux assistantes maternelles un lieu d'écoute et d'échange sur leur pratique professionnelle ainsi que des activités ludiques et éducatives pour stimuler l'éveil des tout-petits.

Les assistantes maternelles et les enfants se réunissent tous les 15 jours à la salle polyvalente en présence des animatrices d'Osartis.



Dates des prochains rendez-vous – Animations

Thème de l'année : les couleurs et les formes

Mercredi 16 janvier 2013 de 9h30 à 10h45 (la galette)

Mercredi 30 janvier 2013 de 9h30 à 10h45 (arc en ciel)

Mercredi 13 février 2013 de 9h30 à 10h45 (masques)

Animation « A petits pas vers la lecture » en bibliothèque de Vis

Mardi 5 février 2013 de 15h30 à 16h15

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice

03.21.60.68.70 / 06.08.60.44.01

Martine Lemaire, animatrice

03.21.60.68.73

PERMANENCE ADMINISTRATIVE

En Mairie de VIS

Le jeudi 14 février de 14h30 à 16h30, uniquement sur rendez-vous.

Liste des assistantes maternelles agréées

Mme BUKOWINSKI Nathalie	21 résidence la Petite Sensée	03.91.19.23.39
Mme CAGIN Mélanie	26 résidence la Petite Sensée	06.73.16.94.10
Mme FERON Véronique	1 place Jules Viseur	09.52.28.47.80 06.28.14.84.53
Mme HOUVIEZ Marie Renée	17 bis rue André Mercier	03.21.22.35.26
Mme LEFEBVRE Antonia	6 résidence du Limousin	03.21.22.35.72
Mme PETIT Jeanne Marie	16 rue du 19 mars 1962	03.21.22.34.99
Mme ROLLIN Delphine	18 rue de Verdun	03.21.73.32.59
Mme ROUSSELLE Christine	4 rue Neuve	03.21.48.26.39
Mme VANSTAEVEL Cindy	28 rue de Chérisy	09.81.47.00.23

LA GENDARMERIE

Le 26 novembre 2012, le Lieutenant Eric THIBAUT, a pris le commandement de la Communauté de Brigades de Vis en Artois sur le parvis de la Mairie



Salut aux couleurs par la Commandante Valérie LEFEVRE et Monsieur le Maire



De nombreux élus ainsi que les enfants de l'école maternelle ont pu assister à la cérémonie de prise de commandement.



Devant de nombreux élus des secteurs de Marquion et Croisilles, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue au Lieutenant Eric Thibaut

Extrait du discours de M. le Maire
« Après son implantation depuis 220 ans à Vis-en-Artois, le gendarme est toujours là, visage familier au cœur de la population



La Commandante Valérie LEFEVRE souhaite une bonne prise de fonction au Lieutenant Eric THIBAUT



Les remerciements du Lieutenant Eric THIBAUT pour cette belle cérémonie

Communiqué du Lieutenant Eric THIBAUT, Commandant la Communauté de Brigades de VIS EN ARTOIS

◆ LA SECURITE ROUTIERE : QUELQUES CONSEILS DE PREVENTION

En cette période hivernale, de nombreuses raisons nous amènent à nous déplacer. La météo ne nous facilite pas nos voyages et nous oblige à redoubler de prudence et à prendre toujours plus de précautions.

Ainsi, que ce soit pour des trajets courts ou longs, nous nous devons de vérifier notre véhicule.

Il ne faut pas se laisser dire que le contrôle technique est encore valable, mais il faut s'efforcer de contrôler les pneumatiques, les moyens de signalisation, feux avant, feux arrière, clignotants. Il est nécessaire d'être vu à tout moment de jour comme de nuit. Le fait d'avoir des optiques sales, diminue l'efficacité de notre éclairage. Or, l'état des routes, les pluies incessantes, les jours raccourcis par la tombée de la nuit nous demandent d'être vigilant afin de maîtriser en toutes circonstances notre véhicule.

Avoir un véhicule en état est une chose, le confort de nos véhicules nous donne quelquefois beaucoup trop d'assurance et nous incite à être imprudent. Il faut s'efforcer à conduire et uniquement conduire son véhicule.

Il faut oublier le téléphone et autres gadgets afin de rester concentré.

Le danger ne vient pas toujours des autres.

Beaucoup d'accidents sont des pertes de contrôle. Une vitesse excessive, un virage mal négocié, une seconde d'inattention, un téléphone qui sonne, une route glissante, et l'accident est inévitable. Les conséquences : des blessures, des tôles froissées, des pertes de temps, la famille qui s'inquiète, des dépenses non prévues.

Tout ceci pourrait être évité avec un peu de préparation, un peu de concentration, beaucoup de vigilance.

Les militaires de la communauté de brigades de VIS EN ARTOIS- CROISILLES-MARQUION, restent à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter.

◆ SECURITE : QUELQUES MOTS DES GENDARMES

Même si la commune de VIS EN ARTOIS n'est que peu impactée par ce phénomène, cette fin d'année est marquée par une recrudescence des vols commis au préjudice des particuliers à leur domicile. Ces cambriolages ont lieu généralement en journée et en l'absence des occupants.

Les militaires de la gendarmerie enquêtent activement sur ces faits et procèdent jours et nuits à une surveillance accrue des zones résidentielles. Ces actions se poursuivront autant que nécessaire.

Pour autant, chacun peut agir à son niveau et devenir l'acteur de sa sécurité et de celle des autres par des gestes simples.

Il est rappelé ici quelques mesures à prendre pour prévenir les vols au domicile

➤ **CE QU IL FAUT FAIRE**

- ♦ Ne pas laisser de clé de la maison sous un pot de fleur ou le paillason devant la maison.
- ♦ Ne pas laisser d'échelle ou d'outils à l'extérieur de l'habitation, ces derniers pouvant être utilisés pour fracturer une porte ou une fenêtre.
- ♦ Ne pas mentionner son absence sur son répondeur téléphonique ni sur sa boîte à lettres.
- ♦ Penser à installer des verrous de qualité sur les portes, notamment à l'arrière de l'habitation.
- ♦ Fermer les volets en cas d'absence.

En outre, il est possible à n'importe quelle heure de signaler aux gendarmes tout véhicule ou individu qui semble suspect, tout renseignement peut être intéressant.

➤ **CE QU IL NE FAUT PAS FAIRE**

Si chacun peut agir de manière préventive, il est demandé de ne prendre aucune initiative personnelle susceptible de mettre quiconque en danger. La gendarmerie interviendra au plus vite, aussi donnez l'alerte.

En outre, il est rappelé à ceux qui seraient tentés de voir dans l'usage du fusil de chasse la solution au problème que le législateur pose des limites strictes au concept de légitime défense. En aucun cas, la justice n'accordera l'exemption de la responsabilité pénale à quiconque aura commis un homicide pour protéger un bien. La encore, appelez la gendarmerie et ne vous mettez pas en danger.

Mon message est le suivant :

La fin du monde ayant été repoussée à une date ultérieure, Vis en Artois est une commune paisible et sûre. Pour autant, ouvrez l'œil, protégez votre quartier et vos biens par des gestes simples de prévention et informez vos gendarmes qui seront toujours à votre écoute.

Pour joindre la gendarmerie : Tél : 03.21.22.30.17 ou faites le 17.

L'ensemble des militaires de la communauté de Brigades de Vis en Artois Croisilles et Marquion vous souhaitent une bonne année 2013.

Le Lieutenant Eric THIBAUT
Commandant la communauté de brigades de Vis en ARTOIS

VIE PRATIQUE



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Catherine BIANCO est venue renforcer le secrétariat de Mairie

Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement tous les après midi sauf le mercredi au

 03.21.48.18.60



Les heures d'ouverture au public seront à compter du 21/01/2013

Lundi	de 14h00 à 15h00
Mercredi	de 11h00 à 12h00
Vendredi	de 16h00 à 18h30



PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Christian THIEVET,
Vice Président de la Communauté de communes OSARTIS
en charge de l'aménagement rural

- Tous les 2^{ème} samedi de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous



SITE INTERNET

LE SITE EST ACCESSIBLE A L'ADRESSE SUIVANTE
www.visenartois.fr



Retrouvez toutes les informations pratiques, de nombreux liens avec les administrations existent par exemple les formalités administratives.

LES DELEGATIONS

◆ A la défense

Christian BOISLEUX

◆ Communauté de Communes OSARTIS

Délégué titulaire : Christian THIEVET : élu Vice-président à l'Aménagement Rural
Délégué suppléant : Raphaël LALIN : commissions déchets et sports
Délégué suppléant : Jean Pierre SANTY : commission transfert de charges

◆ Au SIVU du RPI

Délégués titulaires : Christian THIEVET
Isabelle CARPENTIER

◆ Au SIVOM de Marquion

Délégué titulaire : Laurence DERON
Délégué suppléant : Sabine DOUALE

◆ Composition du C.C.A.S.

Président : Christian THIEVET
Membres : Pascale ACCART - Ghislaine ANSELIN
Roger AUBIN - Christian BOISLEUX
Roger CANDAES - Pierre DELATTRE
Paul DERON - Laurence DERON
René LALIN - Antonia LEFEBVRE
André LEROY



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

↪ Horaire d'hiver : (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

↪ Horaire d'été : (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Lundi, vendredi, samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h
Du mardi au jeudi de 14 h à 18 h



**Il est interdit de
se servir dans
les bennes de
dépôt.**





COLLECTE DES DECHETS VERTS A DOMICILE

Tous les samedis matins du 15 mars au 30 novembre de chaque année

- ☞ **Les déchets verts collectés sont uniquement les tontes de gazon et les déchets de jardin (herbe, feuilles, fleurs, etc.)**
- ☞ **Ils devront être mis dans des sacs ou poubelles non fermés**
- ☞ **Les branches devront être mises en fagots ficelés avec des liens naturels.**



TRI SELECTIF - ORDURES MENAGERES - ENCOMBRANTS

Passage dans la commune chaque mercredi matin

Passage des encombrants dans la commune 2 fois par an.

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, vous pouvez contacter la
Communauté de Communes OSARTIS
au 0 800 10 25 35 (N° VERT)



LA POSTE VOUS INFORME

**Madame Marie-Christine FORTUNATO,
Responsable du bureau de Poste de VIS EN ARTOIS,
vous accueille**

- **Horaire du bureau**

Mardi, mercredi, jeudi vendredi	de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
---------------------------------	---------------------------------------

Samedi	de 9 h à 12 h
--------	---------------

- **Heure de la levée du courrier**

Du lundi au vendredi	16 h 30
Le samedi	12 h 00



Madame Sandra SELLIER, Conseillère financier est à la disposition de la clientèle au bureau de poste de Vis en Artois et reçoit sur rendez-vous

- Chaque mercredi
- Le samedi : 1 semaine sur 3



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque s'agrandit. Vous trouverez plus de 3000 ouvrages dans la salle Maurice Druon, qui d'année en année se révèle un lieu convivial et intergénérationnel.

Pour les adultes :

Des romans récents, historiques, et des témoignages garnissent nos rayonnages.



Pour les jeunes :

Des livres avec CD, des livres de découvertes, des Bandes Dessinées sont à disposition dans l'espace enfant.



Des ateliers "écriture et lecture" ont été mis en place pendant les vacances scolaires.



Des après-midi "Contes" en partenariat avec Osartis ont lieu plusieurs fois dans l'année.

Depuis septembre 2012, nous accueillons la classe de Mme Lourdaux.

Ses élèves prennent le temps de choisir un livre et l'empruntent pour 2 semaines.

Des évènements sont prévus pour 2013, soyez à l'écoute !
Béatrice, Chantal, Ghislaine, Martine vous accueillent le

MERCREDI de 10 h 30 à 12 h 00

Le 1^{ER} et le 3^{ème} SAMEDI de 14 h 00 à 15 h00

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.
Une attestation de recensement lui sera remise.



Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.

POUR VOUS VOTER DES 2014

☞ Pour tous les jeunes de 18 ans et les nouveaux habitants de Vis en Artois, vous devez vous présenter en mairie pour vous faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2013.

SORTIE DE TERRITOIRE

☞ A compter du 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame A. POCHE

Vous pouvez la contacter :

Par téléphone : 03.21.21.58 45
Permanence téléphonique le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
Par courrier : Madame POCHE
Assistante Sociale
Caisse d'Allocations Familiales
Rue des Promenades
62015 ARRAS CEDEX

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame Rosette DOUILLET,

Les différentes permanences sont affichées en mairie.
Possibilité de rencontrer le conciliateur sur rendez-vous en mairie de Vis en Artois. Veuillez contacter le secrétariat de Mairie.



PERMANENCE DE MONSIEUR LE CONSEILLER GENERAL

Monsieur Martial STIENNE

En maire de Vitry en Artois

Le mardi de 15h à 17h

Le samedi de 8 h 30 à 9 h 30

La liste des permanences dans les autres communes est disponible en mairie.



PERMANENCE DE MADAME LA SENATRICE

Madame Catherine GENISSON

70 rue des Trois Visages à ARRAS

Contact mail : c.genisson@senat.fr

La liste des permanences dans les autres communes est disponible en mairie



DEFIBRILLATEUR :



↳ Le défibrillateur est à votre disposition.
Il se trouve dans l'entrée de la salle polyvalente

Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.



URGENCES

SAMU 15
SAMU SOCIAL 115



Attention changement de numéro du
CENTRE ANTI POISONS 0 800 59 59 59

CENTRE DES GRANDS BRULES 03.20.44.42.78
POMPIERS 18 ou 112 d'un portable
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS 03.21.22.30.17 Ou 17

LES INFORMATIONS DIVERSES

◆ HABITAT – CONSTRUCTION



En ce qui concerne l'habitat,

- ☞ Maison individuelle : 5 demandes de permis de construire
14 demandes de certificat d'urbanisme
4 demandes de déclaration préalable

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

- ⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais
www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr
Rubrique : « où en est votre demande ? »
- ⇒ D'entrer le numéro de dossier à 15 caractères délivré en Mairie
- ⇒ De saisir la date de dépôt du dossier

◆ LES RESTOS DU CŒUR



LES RESTOS DU CŒUR

Comme chaque année, Vis en Artois s'associe à l'action des Restos du Cœur de Biache St Vaast – Beaurains dont la responsable Yolande LEPOIVRE et 7 bénévoles assurent la distribution.

Roger CANDAES en est le correspondant local

Pour tout renseignement complémentaire ou de demande d'inscriptions,

Vous pouvez le contacter en Mairie au 03.21.48.18.60

UNE COLLECTE SERA ORGANISEE EN MARS 2013
D'AVANCE NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION.



◆ SERVICE A DOMICILE

Si vous avez plus de 60 ans, Osartis vous aide à rester chez vous, en toute sérénité. 2 infirmières, 8 aides soignantes, ainsi que 16 aides ménagères et auxiliaires de vie d'Osartis sont à votre disposition.

Information et contact

☎ **03.21.606.874 (aide à domicile)**
☎ **03.21.58.74.82 (service de soins)**
actionsociale@cc-osartis.com

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

★ L'AIDE A DOMICILE

Pour accomplir les actes essentiels de votre vie quotidienne : ménage, repassage, courses, préparation des repas, démarches diverses, soins sommaires d'hygiène et de toilette courante... Finalement du service selon votre situation, prise en charge possible par le Conseil Général du Pas-de-Calais, dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou par votre caisse de retraite.

Le secrétariat du service Aide Ménagère d'Osartis effectue pour vous les démarches administratives auprès des organismes concernés.

L'aide ménagère ne concerne pas les soins de nature médicale.

★ SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Pris en charge à 100 % par votre caisse de sécurité sociale, les soins infirmiers proposés par Osartis vous évitent ou retardent une hospitalisation et sont très utiles pendant une convalescence. **Sur prescription médicale**, de nombreux soins peuvent être prodigués, sous la responsabilité de l'infirmière cadre de santé, en coordination avec votre médecin traitant et votre infirmière libérale habituels.

Durée des soins jusqu'à 30 jours. Prolongation possible après entente avec votre médecin et l'infirmière cadre d'Osartis, selon votre état de santé.

★ LA TELE-ALARME

Pour continuer à vivre seul (e) chez soi en toute sécurité, ce dispositif très simple permet en cas de chute, de malaise ou de visite "indésirable", d'alerter à distance une centrale d'écoute.

Lorsque l'alarme est déclenchée, la centrale contacte votre médecin, la famille ou les secours d'urgence, selon vos besoins.

Les demandes d'installation de la Télé-alarme sont gérées par le service action sociale d'Osartis.

★ PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Que vous soyez en bonne santé, en mauvaise forme ou convalescent... profitez pleinement du service "portage de repas à domicile" qu'Osartis a confié à l'association ALLEGRA.

Si vous devez suivre un régime, le cuisinier en tiendra compte.

Pour vous simplifier la vie un peu plus, la facturation est mensuelle.

Un droit d'entrée modique est demandé à la première inscription.

Le portage des repas n'intervient qu'après un délai de 48 à 72 heures par rapport à la demande que vous pouvez formuler auprès d'Osartis.

◆ DONS DU SANG

A HENDECOURT LES CAGNICOURT

« **DONNEZ VOTRE SANG, C'EST TOUJOURS URGENT** »

Alors prenez date des rendez-vous 2013 !

- ↻ **Lundi 07 janvier** de 15h à 19 h à bord d'un car de prélèvements garé sur la place de l'Eglise
 - ↻ **Samedi 16 mars**
 - ↻ **Samedi 6 juillet**
 - ↻ **Samedi 2 novembre**
- } de 8h00 à 12h00 à la salle des fêtes
- ↻ **Dimanche 14 avril : remise des diplômes à 11 h**

Pour informations et pour pouvoir donner son sang, il faut :

- ↻ Etre âgé de 18 à 70 ans (décret du 19/04/09)
- ↻ Se munir d'une pièce d'identité pour le 1^{er} don
- ↻ Ne pas venir à jeun.

Attention ! Entre chaque don, il faut impérativement un intervalle de 8 semaines
Un homme peut donner 6 fois par an et une femme 4 fois par an

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler au
03.28.54.22.01 ou au n°vert 0820 802 222

Les organisateurs, avec leur Président Joël FOURNIER, espèrent vous retrouver aussi nombreux qu'en 2012

D'AVANCE A TOUS, UN GRAND MERCI

◆ NUISANCE DUE AU BRUIT



Nous rappelons qu'il existe une réglementation préfectorale quant au bruit relatif aux travaux de jardinage ou bricolage :

L'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée ou leur intensité, comme les tondeuses à gazon, les motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc. doit être effectuée

- | | |
|--|---|
| ↻ Les jours ouvrables | de 9h00 à 20h00 |
| ↻ Le samedi | de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 |
| ↻ Le dimanche et les jours fériés | de 10h00 à 12h00 |



Suite à des plaintes de la population concernant des aboiements intempestifs et des bruits causés par des scooters le soir et la nuit, nous demandons aux personnes concernées de bien vouloir contrôler ces nuisances gênantes, et ce dans un souci de **bonne entente de voisinage**.



Stationnement des voitures sur les trottoirs : il est légalement interdit. Merci de veiller à la libre circulation des piétons pour leur sécurité.

MONOXYDE DE CARBONE

Comment prévenir les intoxications dans les lieux de culte ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

Il provoque maux de tête, nausées et vertiges,
et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
Il est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Dans les lieux de cultes, 6 épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone ont été recensés durant la saison 2008-2009, qui ont concerné 173 personnes et occasionné 91 hospitalisations.

Les intoxications dans les lieux de culte sont le résultat d'un problème de combustion dans les appareils de chauffage, dû à un manque d'oxygène au niveau du foyer de l'appareil, quelle que soit la source d'énergie utilisée : bois, gaz, charbon, essence ou éthanol.

Ce problème de combustion survient lorsque les appareils de chauffage **sont mal entretenus ou utilisés de façon inappropriée** (trop longtemps par exemple, notamment lors du préchauffage de la salle) et lorsque la ventilation du local est insuffisante.

Le monoxyde de carbone peut alors s'accumuler en forte concentration dans le lieu de culte et provoquer des intoxications.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde.

Les bons gestes de prévention aussi :

- entretenez les appareils de chauffage ;
- si elles existent, maintenez les ventilations en bon état de fonctionnement ;
- **panneaux radiants à combustible gazeux : ne les faites fonctionner qu'en période d'occupation des locaux, le préchauffage de la salle est interdit ;**
- **appareils électriques et appareils à combustion raccordés à un conduit de fumée : le préchauffage est permis ;**
- il est recommandé de doter une des personnes présentes sur les lieux de la manifestation d'un détecteur portable de monoxyde de carbone.



Détecteurs de monoxyde de carbone : Ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, **ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications.**

La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion, la bonne ventilation des locaux et l'utilisation appropriée des chauffages d'appoint.

**Pour plus d'informations,
renseignez-vous auprès de :**

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...) ;
- les Agences Régionales de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



**En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :
Faites évacuer immédiatement les locaux et appeler le 112 (n° d'urgence européen),
le 18 (Sapeurs-Pompiers) ou le 15 (Samu).**

PREVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

3 questions à se poser ?

ENTRETIEN

Quand a été fait l'entretien des appareils de chauffage pour la dernière fois ?



Tous les appareils (convecteur, poêle à pétrole ou à charbon...), quel que soit le combustible utilisé, doivent être vérifiés et entretenus

**1 fois par an
par un professionnel**

RAMONAGE

A quand remonte le dernier ramonage ?



Tous les appareils (propane gaz) doivent être vérifiés et ramonés de façon mécanique au moins

**1 fois par an
par un professionnel**

VENTILATION

Existe-t-il une ventilation dans la pièce où est installé un appareil de combustion ?



Une ventilation (directement avec l'extérieur) doit être présente **dans chaque pièce où se trouve un appareil à combustion** (chaudière, chauffe-eau, convecteur, poêle.), excepté pour les appareils à ventouse

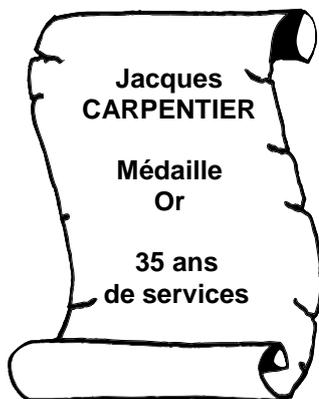
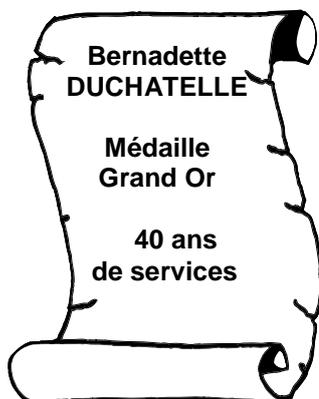
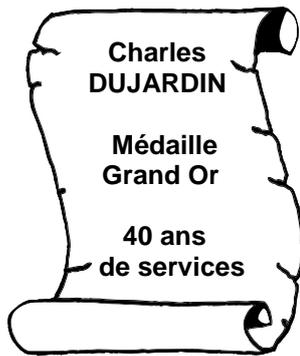
**Cette entrée d'air ne doit
jamais être obstruée**

L'entretien et le ramonage sont à la charge de l'occupant du logement

Les **CHAUFFAGES D'APPOINT** (feux à pétrole, appareils mobiles au gaz...) sont à installer dans une **pièce ventilée** Ils ne doivent pas fonctionner en continu (**2 heures maximum**)



DES VISSOIS A L'HONNEUR



LES REMERCIEMENTS

☞ A Maurice LEFRERE

Pour la remise à neuf des armoiries de Vis en Artois.
Ce tableau a été réalisé dans le cadre de la rénovation
de la salle d'honneur de la mairie



*Les armoiries de Vis-en-Artois
« taillé-pignonné d'argent à
deux cotices en barre ondées
d'azur, de gueules à l'épi de
blé tronqué d'or »*



☞ à Raymonde BRICO

Pour le prêt de photographies dans le
cadre de l'étude de la rénovation de
l'église.

☞ à Fabrice DELATTRE

Pour le prêt de son terrain lors des
feux de la St Jean

☞ Participation au Téléthon

➤ Une somme de 100 € a été versée au profit du Téléthon.



☞ Opération brioche



➤ Une subvention de 100 € a été versée au profit de l'Association des Parents et Amis
d'enfants inadaptés (APEI). L'APEI nous remercie de ce don.

☞ Mille mercis à nos bénévoles de la Croix Rouge.

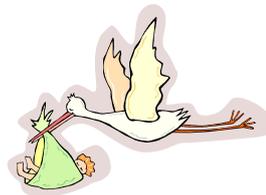
Camille, Léa, Auguste, Clément, François, Corantin, Benoît



A grâce à vos dons cumulés à ceux des autres villages, la délégation d'Arras a collecté la
somme de 10 800 € environ.

Le montant récolté dans notre commune est de 105 €.

LES NAISSANCES



☉	Ethan JEUMER	né le 13.02.2012
☉	Chloé DOUSSELAERE	née le 09.03.2012
☉	Joachim BAILLY	né le 27.04.2012
☉	Lou BRIEND MONREAL	née le 12.05.2012
☉	Inès VANSTAEVEL	née le 01.05.2012
☉	Jules KUSMIERSKI	né le 06.06.2012
☉	Elisa ROUSSEL FOIREST	née le 18.07.2012
☉	Eden AVIEZ	né le 21.07.2012
☉	Julie PROYART	née le 27.07.2012
☉	Léa DEGARDIN DAUSSE	née le 17.08.2012
☉	Julia ROY	née le 18.08.2012
☉	Antoine LONGATTE	né le 14.11.2012
☉	Elise PAX	née le 20.11.2012
☉	Firmin SANTERNE	né le 01.12.2012

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR



♥ Thomas VERMEESCH et Julie HAUCOLAS
Mariés le 14 juillet 2012

UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

Monsieur Bertrand CAPRON	01 janvier 2012
Madame Jeanne HAUTBOUT, épouse CROCFER	04 juin 2012
Madame Giovanna LORUSSO, épouse MARVULLI	30 juin 2012
Monsieur Alfred RAPPE (ancien doyen de la commune)	14 octobre 2012



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS ET AUX NOUVEAUX COMMERCANTS



◆ M. et Mme LENGLET	Route de Boiry
◆ M. WILKOSZ Frédéric et Mme MARTINÉ Cécile	Route de Boiry
◆ M. PRANGERE Georges et Mme GUILLAIN Ludivine	Route de Boiry
◆ Mme HOCHEDÉZ Coralie	Route de Boiry
◆ M. LEULIETTE Quentin	Route de Boiry Gendarmerie
◆ M. DEBUIGNE Alexis	Route de Boiry Gendarmerie
◆ Mme DEMOEN Sophie	Rue de Chérisy
◆ M. et Mme THIBAUT Eric	Rue de Chérisy
◆ M. DUJARDIN Hervé	Rue de Chérisy
◆ M. LOTOI Ludwig	Rue de Chérisy
◆ M. RIDZ Eric et Mme ROGER Charlotte	Rue de Chérisy
◆ M. CHASSAGNE Jérémy et Mme DELEYE Sarah	Rue de Verdun
◆ M. DHALLUIN Jérôme et Mme THERLIER Jennifer	Rue de Verdun
◆ M. et Mme LENARCZYK	Rue de Verdun
◆ Mme MOREL Aurélie	Résidence la Petite Sensée
◆ M. et Mme BATS Olivier	Rue André Mercier
◆ Mme LANVIN Cécile	Rue André Mercier
◆ M. BACQUET et Mme DELCOURT	Rue André Mercier
◆ M. GRESS Pascal	Rue de l'Offusée
◆ M. BERNARD Olivier et Mme LEHU Catherine	Rue du 19 mars

Tout nouvel habitant est invité à se présenter en Mairie
pour l'accueil et la remise des différents documents.

NOTRE PAGE HISTORIQUE...

Le monument aux morts

Propos de l'époque ...

Georges Besnier, archiviste départemental, mais aussi président de la commission mise en place par la préfecture pour statuer sur les projets de monument aux morts présentés par les communes réagit vivement au projet de Vis-en-Artois (courrier du 5 juillet 1924) : "Le projet présenté est vraiment scandaleux.

On ne peut laisser passer sans protestation l'exploitation éhontée que fait l'entreprise parisienne Gourdon de la piété populaire à l'égard des morts de la guerre.

Cette maison présente trois types de la plus écoeurante banalité et les exécute en matériaux et proportions différentes suivants les ressources que lui laisse entrevoir la naïveté des délégations municipales.

Alors qu'il ne manque pas à Arras même d'artistes capables de faire une œuvre honnête et originale, qui ne sont pas encouragés, le rôle de l'administration doit être de s'opposer à la réussite d'un mercantilisme odieux".

Les enfants du village morts pour la France



1914 :

CATILLON Julien
WIART Moïse
LEROUX Jules
DUGIMONT Alexandre
LEMAIRE Siméon
DEVIIENNE Henri
DUHAMEL Eugène

1915 :

RINGEVAD Eugène
LECHERF Moïse
DEQUEANT Jules
DANEL Pierre

1916 :

MERCIER Jean-Baptiste
DERON Georges
VIRLIN Louis
DUBOIS emile
OLIVIER Philibert
DELANNOY Henri

1917 :

TABARY Nicolas
MASCLEF Jules
LEDENT Louis
PEIGNE Jules
STRIQUE Clovis
DELANNOY Maurice
WATEL Arthur

1918 :

CORETTE Marius
PRUVOST Adam
THIEVET Paul
DUJARDIN Alfred

1939-1945 :

BISSON Jules
MERCIER André
DELANNOY André

Victimes civiles :

1916 :

MOREAU François

1945 :

MERCIER André (mort en déportation à Bergen-Belsen)

Le journal la Croix du Pas-de-Calais rapporte l'inauguration du monument aux morts dans son édition du 17 août 1924 :

Dimanche dernier la population de Vis-en-Artois a honoré la mémoire de ses enfants au nombre de 31, tombés pendant la guerre pour la défense du pays. La décoration du village est un régal pour l'esprit et pour le cœur. Des drapeaux flottent partout, des arcs de triomphe, des oriflammes aux

vives couleurs, et dans cette parure de fête, une foule nombreuse, ardente et respectueuse à la fois. Le matin, dans l'église trop petite pour contenir la foule émue qui s'y presse, M. le curé de la paroisse célèbre une magnifique messe. Puis, après l'évangile, dans une allocution d'une envolée superbe, il rappelle la mémoire des héros et retrace leurs vertus. Après la bénédiction du monument, tous les habitants se rendent au cimetière et les drapeaux s'inclinent devant chaque tombe. Dès 14 heures, les musiques de Croisilles et de Biache-Saint-Vaast et les 33 sociétés de combattants des villages voisins, drapeaux et clairons en tête, arrivent dans le village et sont reçus par la municipalité et le comité d'érection du monument. Des vins d'honneur leur sont servis. Le cortège se forme ensuite dans la rue d'Hendecourt. Les enfants du village en prennent la tête et la fanfare de Biache-Saint-Vaast ouvre la marche, suivie des autorités. M. Bertin-Ledoux, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, entouré de la municipalité, M. Décaudin Paul, président des anciens combattants et du comité d'organisation, M. Marc Scailliéretz, délégué de l'union départementale des anciens combattants.

M. Evrard, conseiller général, M. Sylvain, conseiller d'arrondissement, M. le capitaine Vasseur et MM. les maires des communes environnantes. Après avoir parcouru toutes les rues de la localité, les sociétés se rangent face au monument auquel les drapeaux font une garde d'honneur. Avant de commencer la série des discours, un enfant récite une poésie patriotique, les élèves des écoles chantent très purement le *Pro Patria* et nous arrivons au discours.

C'est d'abord le salut des conscrits de la classe 1924 à leurs aînés, à ceux qui leur ont tracé le chemin pendant la Grande Guerre. Le jeune Delannoy Loréal au nom de ses camarades, s'acquitte parfaitement de cette tâche et d'unanimes applaudissements accueillent ses paroles. Le dévoué président de l'union des anciens combattants de Vis-en-Artois, M. Paul Décaudin, président du comité d'organisation, remet alors le monument à la municipalité. En termes élevés, il remercie tous ceux qui ont apporté leur concours à cette œuvre de reconnaissance, il glorifie le poilu et son rôle durant les hostilités. Puis, le voile qui recouvrait le monument tombe et l'orateur termine en faisant l'appel des 31 soldats de Vis-en-Artois morts au champ d'honneur. Des gerbes de fleurs sont déposées sur le socle, une fillette présente gentiment un bouquet au président du comité d'organisation. M. Drancourt, maire de la commune, accepte au nom de la municipalité le dépôt qu'on veut bien lui confier.

Il a un mot aimable pour les organisateurs, un merci cordial à tous. M. Marc Scaillierez, au nom du comité départemental de l'UNC, glorifie le rôle de nos héros. « Ils ont gagné la guerre par leurs vertus, ils ont préparé la paix, qu'on ne les oublie jamais, qu'on n'oublie jamais les enseignements qu'ils nous ont donnés ! ».

M. Evrard, conseiller général du canton de Vitry, célèbre l'héroïsme des enfants de Vis-en-Artois pendant la guerre ; il exalte les qualités de la population civile pendant l'occupation, son courage à relever son village de ses ruines.

M. le capitaine Vasseur dit le bonheur qu'il a de se trouver parmi ses anciens frères d'armes. Il exalte le courage des enfants de Vis-en-Artois, qui, dès septembre 1914 sur les rives de l'Yser, se montraient déjà les fiers artisans de la victoire et forçaient l'admiration de tous ceux qui les voyaient à l'œuvre. Il fait confiance en face des manifestations revanchardes des Allemands, au sang-froid et à l'union des Français.

Enfin, M. Bertin-Ledoux, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, clôt la série des discours. En des termes éloquentes et d'une parfaite ordonnance, il rappelle les souffrances de la population de Vis-en-Artois, son dénuement sous le joug des Allemands, sa misère après l'armistice. Il dit la magnifique conduite de ses soldats et la façon dont ils allèrent au sacrifice et à la gloire. « Que ces leçons ne soient pas perdues ! »

La Marseillaise est exécutée. Les drapeaux s'inclinent, les clairons sonnent *Aux Champs*, toutes les têtes se découvrent, la cérémonie officielle est terminée.

La société de gymnastique de Biache-Saint-Vaast exécute ensuite quelques mouvements d'ensemble très appréciés par l'assistance et les fanfares font entendre quelques beaux morceaux de circonstance.

Il convient de féliciter les organisateurs et plus particulièrement M. Paul Décaudin qui s'est dépensé sans compter pour assurer la réussite de cette belle manifestation.

🔗 **Page suivante, étude réalisée par M. JOLY, enseignant à la retraite qui a recherché auprès des services de l'état civil des communes, les informations sur les enfants du village morts pour la France.**

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Grade Décorations	Corps	N° mat Classe	N° mat Recrutement	Date de décès	Lieu de décès	Cause Inhumation
Bisson Jules Florimond	25/09/1903	Vis en Artois (62)	2 ^{ème} Classe	77 ^{ème} RA 2 ^{ème} Cie	CI 1923	923 Arras	11/06/1940	Pocancy (51)	Lors d'un bombardement aérien
Catillion Julien François Henri	28/08/1889	Monchy le Preux (62)	2 ^{ème} Classe	127 ^{ème} RI	03793 CI 1909	940 Arras	23/08/1914	Mariembourg (B)	Disparu JD Arras 27/10/1920
Corette Marius	18/08/1892	Vis en Artois (62)	Brigadier Croix de Guerre avec Etoile de Bronze	217 ^{ème} RAC 101 ^{ème} Batt	11156 CI 1912	421 Arras	06/02/1918	Hôpital militaire d'Abbeville (80)	Suite de maladie
Danel Pierre Guislain	09/10/1874	Vis en Artois (62)	2 ^{ème} Classe	233 ^{ème} RI 23 ^{ème} Cie	17938 CI 1894	1514 Arras	06/10/1915	Ferme Navarin (51)	Disparu JD Arras 21/09/1920
Delannoy André Robert	16/06/1914	Tilloy les Moflaines (62)	Canonnière de 2 ^{ème} Classe Croix de Guerre avec Etoile d'Argent	15 ^{ème} RAD	5462 CI 1934	1379 Arras	02/06/1940	Ghyvelde (usine) Poche de Dunkerque (59)	
Delannoy Henri Constant	25/08/1883	Vis en Artois (62)	Maréchal des Logis	6 ^{ème} Rég Art à Pied 4 ^{ème} Batt.	0614 CI 1903	1006 Arras	01/12/1916	Hôpital d'évacuation n° 18 SP 159 Hargicourt (80)	Suites de blessures de guerre
Delannoy Maurice	31/05/1896	Vis en Artois (62)	2 ^{ème} Classe	129 ^{ème} RI	14117 bis CI 1916	193 Arras	17/08/1917	Tranchée des Zouaves Bezonvaux (55)	Tué à l'ennemi par E.O. Inhumé cimetière Marceau
Dequéant Jules	24/04/1880	Vis en Artois (62)	2 ^{ème} Classe	233 ^{ème} RI 22 ^{ème} Cie	010110 CI 1900	837 Arras	25/06/1915	Ambulance 8/11 Acheux (80)	Suites de blessures de guerre
Deron Georges Antoine	23/04/1882	Vis en Artois (62)	2 ^{ème} Canonnière conducteur	55 ^{ème} RAC 6 ^{ème} Batt.	014430 CI 1902	227 Arras	29/03/1916	Ambulance 5/13 SP 98 Brocourt en Argonne(55)	Suites de blessures de guerre
Devienne Henri Romain	16/09/1885	Templeuve (59)	1 ^{ère} Classe	351 ^{ème} RI 17 ^{ème} Cie	07414 CI 1905	1432 Lille	10/10/1914	Hôpital temporaire n°5 de Verdun (55)	Suites de blessures de guerre

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Grade Décorations	Corps	N° mat Classe	N° mat Recrutement	Date de décès	Lieu de décès	Cause Inhumation
Douilly Juste		PC					1918		
Dubois Emile	18/11/1889	Paris X	Chasseur	47ème BCA 7ème Cie	05451 CI 1909	1420 Arras	22/08/1916	Cote 100 Tranchées de Maurepas (80)	Tué à l'ennemi Inhumé Cimetière Militaire du « Bois des Ouvrages » Cléry/Somme Carré 4 Rangée 1 Tombe 8
Dugimont Alexandre	08/04/1877	Verchain- Maugré (59)	Brigadier à pied	1ère Légion de Gendarmerie	461 CI 1897	1098 Valenciennes	23/09/1914	Wanquetin (62)	Tué à l'ennemi par balle
Duhamel Eugène Adrien Joseph	29/03/1890	Vis en Artois (62)	2ème Classe	84ème RI 5ème Cie	4089 CI 1910	1067 Arras	09/11/1914	Pont Arcy Soupir (02)	Tué à l'ennemi
Duhamel Eugène		PC					1918		
Dujardin Alfred Arthur	11/06/1894	Marquion (62)	2ème Classe	6ème Régiment de Chasseurs à Cheval 3ème Escadron	2791 CI 1914	602 Arras	24/03/1919	Hôpital temporaire n°72 Le Touquet Paris Plage (62)	Suite de maladie
Lecherf Moïse Augustin Joseph	23/09/1895	Vis en Artois (62)	2ème Classe	8ème RI 4ème Cie	8216 CI 1915	952 Arras	05/05/1916	Paissy (02)	Tué à l'ennemi
Ledent Louis Antoine	13/06/1894	Vis en Artois (62)	2ème Classe Croix de Guerre	18ème BCP 2ème Cie	2967 s CI 1914	635 Arras	17/04/1917	Ambulance 2/10 Cuiry les Chaudardes (02)	Suites de blessures de guerre
Lemaire Siméon	24/10/1877	Vis en Artois (62)	2ème Classe	73ème RI	5487 CI 1897	473 Arras	02/10/1914	Drocourt (62)	Disparu JD Arras 07/09/1920
Leroux Jules François Joseph	03/04/1884	Monchy le Preux (62)	Caporal Médaille Militaire Croix de Guerre avec Etoile d'Argent	233ème RI	015126 CI 1904	673 Arras	09/09/1914	Corfélix (51)	Tué à l'ennemi

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Grade Décorations	Corps	N° mat Classe	N° mat Recrutement	Date de décès	Lieu de décès	Cause Inhumation
Mascléf Jules Louis Jean- Baptiste Joseph	08/09/1891	Vis en Artois	Caporal	127ème RI 1ère Cie Mitr.	3942 CI 1911	543 Arras	16/04/1917	Plateau de Vauclerc près d'Oulches (02)	Disparu JD Arras 23/11/1921
Mercier André							1945	Bergen-Belsen (D)	Mort en déportation
Mercier Jean- Baptiste Henri Joseph Alexandre	05/08/1885	Rémy (62)	Caporal	233ème RI	017329 CI 1905	1062 Arras	24/02/1916	Nord de Verdun (55)	Disparu JD Arras 27/0/1921
Moreau François			VC				1916		
Olivier Philibert Louis Joseph Brutus	02/09/1883	Vis en Artois	2ème Classe Médaille Militaire Croix de Guerre avec Etoile d'Argent	43ème RI 1ère Cie	020854 CI 1903	969 Arras	11/09/1916	Hôpital du Val de Grâce Paris VII (75)	Suites de blessures de guerre le 03/09/1916 à Le Forest (80)
Peigne Jules Joseph	19/02/1895	Dunkerque (59)	1ère Classe	127ème RI 5ème Cie	8500 CI 1915	1144 Arras	18/04/1917	Tranchée des Friches Vauclerc près d'Oulches (02)	Tué à l'ennemi par EO Inhumé sur place
Preuvost Constant Léon Joseph	13/11/1887	Haucourt	Maréchal des Logis Croix de Guerre	275ème RAC	04525 CI 1907	589 Arras	01/06/1918	Courmas (51)	Tué à l'ennemi par E.O.
Ringeval Eugène Henri Joseph	31/12/1891	Vis en Artois (62)	1ère Classe	127ème RI 9ème Cie	4058 CI 1911	574 Arras	03/03/1915	Ambulance 6/4 De la Salle Saint Jean sur Tourbe (51)	Suites de blessures de guerre

NOM Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Grade Décorations	Corps	N° mat Classe	N° mat Recrutement	Date de décès	Lieu de décès	Cause Inhumation
Strique Clovis Nicolas Joseph	01/04/1886	Riencourt les Cagnicourt (62)	2ème Classe	54ème RIC 9ème Cie	01772 CI 1906	545 Arras	09/05/1917	Rapech (Serbie)	Tué à l'ennemi
Tabary Nicolas	08/12/1885	Arras	Soldat bombardier de 1ère Classe Médaille Militaire Croix de Guerre avec Etoile de Bronze	233ème RI CHR	017283 CI 1905	1121 Arras	25/01/1917	à l'est de la Butte de Souain (51)	Tué l'ennemi, blessé par l'éclatement d'un canon Brand Inhumé cimetièrre militaire de Suippes
Thiévet Paul Joseph	14/05/1876	Vis en Artois	2ème Classe	1er Bataillon de Pionniers du 5ème RIT 2ème Cie	2604 CI 1896	1153 Arras	30/09/1918	Fismes (51)	Suites de blessures de guerre
Virlin Louis	14/05/1891	Paris XIV	2ème Classe	150ème RI	5648 CI 1911	600 Arras	25/05/1916	Mort Homme(55)	Tué à l'ennemi
Watel Arthur Joseph	16/01/1886	Vis en Artois (62)	Sergent Croix de Guerre	4ème RZ du 1er Régiment de	018247 CI 1906	507 Arras	15/11/1917	Position M2 Sous secteur du Vardar	Tué à l'ennemi
Wuart Moïse Louis Joseph	30/09/1888	Vis en Artois (62)	1ère Classe	127ème RI	01925 CI 1908	834 Arras	23/08/1914	Saint Gérard (B)	Disparu JD Arras 09/08/1921. Inhumé à Saint Gérard

LES COMMEMORATIONS

☞ **Dimanche 29 avril 2012 : La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation**



Départ et recueillement devant la stèle André Mercier



Lors de son allocution, M. le Maire a rappelé que Monsieur André Mercier fut instituteur à Vis et qu'il est décédé le 06/02/1945 en déportation au camp de Bergen Belsen à l'âge de 24 ans.

☞ **Mardi 8 mai 2012 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945**



Dépose de la Gerbe par M. DECAUDIN, Président de la FNACA, M. l'Adjudant Chef FERON, Christian THIEVET et Daniel LADRIERE



La cérémonie a été rehaussée par la présence d'un 2^{ème} porte drapeau, celui des Gardes d'Honneur de Notre Dame de Lorette porté par M. Jean-Marie LEFEBVRE, ici en présence de M. Roger AUBIN, porte drapeau des anciens combattants, M. Roger JANNET, porte drapeau honoraire.

☞ Dimanche 11 novembre 2012 – Cérémonie de l'Armistice de 1918



M. DUBUS et M. THIEVET ont respectueusement déposé une gerbe devant le mémorial.

En présence de M. HOLBORN, vétéran des forces navales britanniques, M. THOLLIEZ représentant le Commonwealth et M. BECAUD, Adjudant représentant la gendarmerie.



Le cortège s'est rassemblé devant la mairie



Dépôt de gerbe de la municipalité par M. le Maire, Mme Chantal HORN, M. Daniel LADRIERE, et l'Adjudant Chef BECAUD.

Merci à Jean-Marie DARRAS, pour le remplacement du porte drapeau.



En présence de la jeunesse et de nos aînés, le souvenir se transmet entre les générations ici évoqué par le fils de M. HOLBORN, vétéran des forces navales britanniques.



Les manifestations organisées par la commune et les associations dans notre village.

☞ **Dimanche 22 janvier 2012 : présentation des vœux du Maire**

Monsieur le Maire présente ses vœux à la population en présence de Messieurs Jean Marie VANLERENBERGHE Sénateur, Pierre GEORGET Conseiller Régional, Président d'Osartis, Maire de VITRY, Martial STIENNE Conseiller Général ainsi que de nombreux élus.



Monsieur le maire a présenté et a remercié le personnel de la Mairie, Mesdames Evelyne BOURBON, Perrine BEAUCAMP et Monsieur Bruno COUELLE



En fin de cérémonie, remise des diplômes de la médaille du travail



☞ Dimanche 18 mars 2012 : Randonnée Cyclo VTT

Organisée par l'association VMV

Remise des prix aux nombreux participants



☞ Dimanche 1 avril 2012 : Repas des aînés.



*Ce n'est pas un poisson d'avril,
De nouveau les séniors se sont
retrouvés pour le traditionnel repas
des aînés.*



*Les doyens de l'assemblée ont été mis à
l'honneur.*

*Monsieur Roger JANNET et Madame.
Thérèse LEGRAND*

*Monsieur George POTAPOFF accompagnait
les doyens de l'assemblée*

Après la prestation très appréciée de Véronique TIONNAIS, place aux invités pour quelques interprétations de la chanson française



Certains en ont profité pour chanter individuellement

.... Nous découvrons de nouveaux talents vissois



Nos aînés se sont lancés dans la chanson collectivement ...



Sous les ordres du chef cuisinier Roger, l'équipe municipale aidée des conjoints, s'affairent au lancement du repas Attention, partez... Et tout le monde sera servi avec le sourire



☞ **Lundi 9 avril 2012 : distribution des Œufs de Pâques**

Les enfants de la commune petits et grands se sont lancés à la chasse aux œufs de Pâques près de l'église St Martin. Ils étaient très nombreux et heureux de remplir leurs petits paniers...



☞ **Samedi 2 juin 2012 : Vide grenier**



Sous le soleil et dans la bonne humeur, une centaine d'exposants était au rendez-vous pour la 6^{ème} édition de ce vide grenier.

Roger a veillé à l'organisation et au bon déroulement de cette journée et a géré chaleureusement l'accueil des nombreux exposants



Ce vide grenier a attiré un public nombreux venu de toute la région

☞ **Dimanche 3 juin 2012 : Apéritif de la ducasse**

Les élus des communes voisines ont participé à l'apéritif



☞ **Lundi 4 juin 2012 : fin de la ducasse....**

Les tours de manèges gratuits pour les enfants sont venus clôturer le week-end de la ducasse.



Toujours autant d'enthousiasme, de rires, de joies tant sur le petit manège que sur les auto-tamponneuses



☞ Samedi 16 juin 2012 – Les feux de la Saint Jean

De nombreux Vissoises et Vissois sont venus à notre barbecue géant proposé par les bénévoles du Comité des Fêtes et de la Municipalité.

Des promenades en calèche, pour attendre l'embrasement du bûcher. L'animation musicale était assurée par Crasy Sun Animation...



Une équipe municipale présente pour assurer le rush au moment du barbecue



Superbe ambiance, avec la participation massive des jeunes qui se sont donnés à cœur joie !



Allumage et embrasement de l'énorme bûcher et farandole....

Samedi 14 juillet 2012 – Fête Nationale

La cérémonie du 14 juillet a débuté avec son traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts.



Cette année, la représentation était féminine



De retour à la salle polyvalente, discours de Monsieur le Maire et remise des dictionnaires anglais/français aux élèves du RPI qui rentrent en 6^{ème}.

*LALIN Mathilde
PESIN Hugo.*

L'après midi, repli dans la salle des fêtes, pour les différents jeux à cause de la pluie



De nombreux lots ont récompensé les enfants



Dimanche 15 juillet, des structures gonflables ont été mises gracieusement à la disposition des enfants et la journée suivante pour les enfants du Centre de loisirs.

☞ Samedi 1^{er} décembre 2012 – Concert : Les Chœurs joyeux



Dans le cadre de la semaine culturelle, un concert a été organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes avec la participation des « Chœurs Joyeux » de Roeux sous la direction de Jean Luc PATTIN

Malgré le froid, beaucoup de personnes sont venues écouter les différents chants proposés par cette chorale.





Les voix ont résonné dans l'église St Martin par un répertoire de qualité et varié pour le régal du public

*Des applaudissements, des remerciements, et de nouveau, quelques chansons
L'auditoire était en extase
Encore merci aux Chœurs Joyeux de nous avoir fait passer une agréable soirée pleine d'émotions*



☞ Dimanche 16 décembre 2012 - Arbre de Noël

Après midi récréatif pour tous les enfants de la commune avec Tonio le Clown qui a ravi les petits comme les grands.





Le Père Noël a distribué les cadeaux offerts par la Municipalité aux enfants de la commune

Puis arrivée du Père Noël avec sa hotte remplie de friandises et de jouets.



☞ Samedi 22 décembre 2012 – Colis des aînés



.Des coffrets gourmands et 87 colis ont été offerts.

Les conseillers municipaux et les membres du CCAS ont distribué le traditionnel colis de Noël aux aînés

Ils ont commencé la distribution chez Roger JANNET et Yvette JANNET

Mr Roger JANNET, naquit le 24 août 1924, précédant de quelques mois le décès de sa maman âgée de 19 ans.

Le point marquant fut son engagement en 1945 dans la guerre d'Indochine.

Excellent ouvrier il est aujourd'hui la dernière personne ayant travaillé sur le vaste réseau de la « Voie de 60 » et notamment sur le dépôt d'entretien du matériel roulant à Vis-en-Artois, siège de la société, qui se trouvait à l'emplacement du lotissement de « la petite sensée ».

Avec sa charmante épouse Yvette, il a eu 4 enfants, six petits enfants, cinq arrière-petits-enfants.

Roger a porté de nombreuses années le drapeau des anciens combattants.

C'est maintenant le doyen de VIS EN ARTOIS.



CALENDRIER DES FETES – CEREMONIES MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES PREVUES EN 2013 DANS LA COMMUNE

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISEE PAR
JANVIER 2013			
Jeudi 3 janvier	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 17 janvier	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 20 janvier	Cérémonie de présentation des vœux	Salle polyvalente	Municipalité
Dimanche 27 janvier	Théâtre « la folle journée de Mme Carmen »	HAUCOURT	Foyer Rural
Jeudi 31 janvier	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
FEVRIER 2013			
Dimanche 3 février	Théâtre « la folle journée de Mme Carmen »	PHALEMPIN	Foyer Rural
Samedi 9 février Dimanche 10 février	Théâtre « la folle journée de Mme Carmen »	GUEMAPPE	Foyer Rural
Jeudi 14 février	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 17 février	Match football - VIS/CROISILLES	Terrain de sport	E.S Val Sensée
Jeudi 28 février	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
MARS 2013			
Dimanche 3 mars	Repas dansant	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 10 mars	Match football -	Terrain de sport	E.S Val Sensée
Jeudi 14 mars	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 16 mars	Théâtre « la folle journée de Mme Carmen »	CAGNICOURT	Foyer Rural
Dimanche 17 mars	Randonnée Cyclo - VTT	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 24 mars	Repas des aînés	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 28 mars	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
AVRIL 2013			
Lundi 1 avril	Distribution des œufs de Pâques pour les enfants	Espaces verts autour de l'église	Municipalité et Comité des fêtes
Dimanche 7 avril	Match football - VIS/DAINVILLE	Terrain de sport	E.S Val Sensée
Jeudi 11 avril	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 13 avril	Assemblée générale	Salle polyvalente	VMV
Dimanche 14 avril	Match football - VIS/TOURTEQUESNE	Terrain de sport	E.S Val Sensée
Jeudi 25 avril	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 28 avril	Cérémonie du souvenir des déportés	Stèle André Mercier et Monument aux Morts	Municipalité
MAI 2013			
Mercredi 1er mai	Tournoi de foot	Terrain de sport	E.S Val Sensée
Mercredi 8 mai	Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 - 1945	Monument aux Morts	Municipalité
Samedi 11 mai	Théâtre « la folle journée de Mme Carmen »	LOOS EN GOHELLE	Foyer Rural
Jeudi 23 mai	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 25 mai	Fête des écoles		RPI

JUIN 2013			
Samedi 1 juin	Vide grenier - fêtes foraines Apéritif - restauration - spectacle Tours de manège gratuits pour les enfants	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Dimanche 2 juin			
Lundi 3 juin			
Jeudi 6 juin	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Vendredi 7 juin	Marche nocturne		VMV
Samedi 15 juin	Feux de la Saint-Jean	Anciennes sablières	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 20 juin	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
JUILLET 2013			
Jeudi 4 juillet	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
8 juillet au 03 août	Centre de loisirs	Salle polyvalente et écoles	Municipalité
Dimanche 14 juillet	Cérémonie Commémorative	Monument aux Morts Jeux sur la place	Municipalité et Comité des fêtes
Samedi 20 juillet	Brocante nocturne	ARRAS	VMV
AOUT 2013			
Jeudi 8 août	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Jeudi 22 août	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
SEPTEMBRE 2013			
Jeudi 5 septembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 14 septembre	Théâtre « la folle journée de Mme Carmen »	VAULX VRAUCOURT	Foyer Rural
Jeudi 19 septembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
OCTOBRE 2013			
Jeudi 3 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 5 octobre	Soirée dansante	Salle polyvalente	Municipalité et Comité des fêtes
Jeudi 17 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 20 octobre	Théâtre « la folle journée de Mme Carmen »	LOOS EN GOHELLE	Foyer Rural
Jeudi 31 octobre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
NOVEMBRE 2013			
Lundi 11 novembre	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
Jeudi 14 novembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 23 novembre	Semaine Culturelle - soirée musicale	Salle polyvalente	Municipalité et comité des fêtes
Jeudi 28 novembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
DECEMBRE 2013			
Lundi 2 décembre	Réunion des associations calendrier des fêtes 2014	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 12 décembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Dimanche 15 décembre	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité
Jeudi 26 décembre	Jeux de cartes	Salle polyvalente	Club des aînés
Samedi 21 décembre	Colis des aînés	Commune	Municipalité et CCAS